Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

DICHTEN. KLEBEN. PFLEGEN.

Nom commercial du produit : MEM COLLE DE MONTAGE - 260 g - PRESSURE
Date d'exécution : 19.01.2018 **Version (Révision) :** 7.0.0 (6.0.0)
Date d´édition : 25.04.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

MEM COLLE DE MONTAGE - 260 g - PRESSURE (30836740)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Colle en dispersion aqueuse comme aérosol.

Catégories de produits [PC]

PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité

Usages déconseillés

Aucun(e) n´est connu(e).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Producteur :	MEM Bauchemie GmbH
Rue :	Am Emsdeich 52
Code postal/Lieu :	D-26789 Leer
Téléphone :	+49(0)491-92 58 0-0
Telefax :	+49(0)491-92 58 0-62
Contact pour informations :	SDB@mem.de

Importateur :	Permapack AG
Rue :	Reitbahnstrasse 51
Code postal/Lieu :	CH-9401 Rorschach
Téléphone :	+41 (0) 71 844 12 12
Telefax :	+41 (0) 71 844 12 13

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence pour la SUISSE: composer rapide: 145 ou +41 (0) 44 251 51 51
(Centre suisse d'information toxicologique)
Téléphone d'urgence du producteur: +49 (0) 491 92 58 0-0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aerosol 3 ; H229 - Aérosols : Catégorie 3 ; Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglement locale.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208	Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; MÉLANGE DE 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2 H -ISO-THIAZOL-3-ONE ET 2- MÉTHYL-2 H -ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1). Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Aucune

2.4 Indications diverses

Aérosol: voir l'information additionnelle en section 7.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

NORFLURANE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119459374-33 ; N°CE : 212-377-0; N°CAS : 811-97-2

Poids : ≥ 1 - < 3 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Press. Gas (Liq.) ; H280

1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CE : 220-120-9; N°CAS : 2634-33-5

Poids : ≥ 0,005 - < 0,05 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 2 ; H330 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 2 ; H411

MÉLANGE DE 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2 H -ISO-THIAZOL-3-ONE ET 2- MÉTHYL-2 H -ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9

Poids : ≥ 0,00015 - < 0,0015 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 3 ; H301 Acute Tox. 3 ; H311 Acute Tox. 3 ; H331 Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Skin Sens. 1A ;H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient, l'étiquette ou la fiche de sécurité.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Consulter un médecin en cas de troubles.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtamologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) n´est connu(e).

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction Eau en aérosol mousse résistante à l'alcool

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2)

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

Equipement spécial de protection en cas d´incendie

utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

5.4 Indications diverses

Précaution! Récipient sous pression. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement. Dans le cas d´un incendie refroidir avec l´eau les récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilser un équipement de protection personnel. Eviter le contact avec la peau ou les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

voir la rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Exigences spécifiques ou réglementations de la manipulation

Aérosol: Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Aucune mesure particulière nécessaire.

Conseils pour le stockage en commun

Observez les règlements locaux pour le stockage des aérosols.

Classe de stockage (TRGS 510) : 2B

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Protéger contre le gel ! Température de stockage recommandée 10 °C - 30 °C. Protéger contre la chaleur et l'exposition du soleil directe.

Température maximale de stockage : Éviter le réchauffement à plus de 50°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Colle en dispersion aqueuse comme aérosol. - Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

NORFLURANE ; N°CAS : 811-97-2

Type de valeur limite (pays d'origine) :	TRGS 900 (D)
Valeur seuil :	1000 ppm / 4200 mg/m^3
Limitation de crête :	8(II)
Remarque :	Y
Version :	02.07.2009

AMMONIAC, ANHYDRE ; N°CAS : 7664-41-7

Type de valeur limite (pays d'origine) :	TRGS 900 (D)
Valeur seuil :	20 ppm / 14 mg/m^3
Limitation de crête :	2(I)
Remarque :	Y
Version :	06.11.2015
Type de valeur limite (pays d'origine) :	STEL (EC)
Valeur seuil :	50 ppm / 36 mg/m^3
Version :	08.06.2000
Type de valeur limite (pays d'origine) :	TWA (EC)
Valeur seuil :	20 ppm / 14 mg/m^3
Version :	08.06.2000

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Utiliser des lunettes de protection. - DIN EN 166

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des gants appropriés. - DIN EN 374

Matériau approprié : CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène) NBR (Caoutchouc nitrile) Caoutchouc butyle

Matériau déconseillé : PVA (alcool polyvinylique)

Temps de pénétration (durée maximale de port) : Le temps de passage (durée de l'utilisation maximale) dépend de matériaux de gant, d'épaisseur et de la température. Il doit être appris pour le fabricant de gant pour le type utilisé Le temps de perméation est généralement > 480 mn pour le matériaux indiqués.

Modèles de gants recommandés : Des gants protecteurs correspondants sont disponible p. ex. de Mapa-Professionel (F-92205 Neuilly sur Seine - France): STANZOIL ® (CR - 0,85 mm) - ULTRANITRIL ® (491, 492, 494 oder 495 - NBR - 0,55mm) -

Remarque : Des gants jetables sont seulement appropriés pour la protection contre l'éclaboussure.

Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Remarque

Pour les travaux de pulvérisation l´air doit être aspiré ou d'autres mesures appropriées sont nécessaires pour prévenir l'inhalation de brouillards.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : comme aérosol.

Couleur : Blanchâtre / beige.

Odeur

faible, caractéristique

Seuil olfactif

Aucune donnée disponible

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion :		env.	0	°C	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :		env.	100	°C	
Température de décomposition :			Aucune donnée disponible		
Point éclair :			aucune/aucun		c,c,
Température d'ignition :			Aucune donnée disponible		
Limite inférieure d'explosivité :			non applicable		
Limite supérieure d'explosivité :			non applicable		
Densité :	(20 °C)	env.	1,3	g/cm^3	
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)		100	Pds %	
pH :			7,5 - 9		
log P O/W :			Aucune donnée disponible		
Viscosité :	(20 °C)		Aucune donnée disponible		
Densité relative de la vapeur :	(20 °C)		Aucune donnée disponible		
Vitesse d'évaporation :			Aucune donnée disponible		
Liquides comburants :	Aucune donnée disponible.				
Propriétés explosives :	Aucune donnée disponible.				

9.2 Autres informations

Le produit n'est pas inflammable spontanément. Le produit n'est pas explosif.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) n´est connu(e).

10.4 Conditions à éviter

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

10.5 Matières incompatibles

Aucun(e) n´est connu(e).

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas des décompositions dangereux en cas de stockage et de manipulation conformes.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Estimation/classification

Dangers pour la santé

Toxicité aiguë (par voie orale) : Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (par voie cutanée) : Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (par inhalation) : Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosif / Irritant pour la peau : Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves / Irritation oculaire : Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation (Respiratoire) : Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation (Cutanée) : Catégorie 2 - Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; MÉLANGE DE 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2 H -ISO-THIAZOL-3-ONE ET 2- MÉTHYL-2 H -ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction, effets sur ou via l`allaitement : Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Irritation des voies respiratoires) : Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Effets narcotiques) : Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition répétée) : Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration : Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

11.5 Informations complémentaires

Si utilisé et manipulé selon des spécifications, le produit ne cause pas d'effet nocif selon notre expérience et connaissance.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

La préparation a été examinée après le methode conventionne pour les propriétés écotoxologiques. Si classifié en tant qu'écotoxique voir la section 2 pour des détails.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient aucune substance PBT / vBvP.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Ne pas laisser pénétrer le produit non dilué ou en grands quantités dans la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Produit non durci: Déchet special.
Produit durci: Des déchets ménagers et/ou des déchets industriels. - Observez les règlements des autorités locales.

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK

15 01 10*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2 Informations complémentaires

Note: La classification du déchet pour ce produit peut changer selon le champ de son application. Veuillez observer Directive 2001/118/CE.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ONU 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

AÉROSOLS

Transport maritime (IMDG)

AEROSOLS

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

AEROSOLS, NON-FLAMMABLE

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) :	2
Code de classification :	5A
Danger n° (code Kemler) :	20
Code de restriction en tunnel :	E
Réglementations particulières :	LQ 1 l · E 0
Étiquette de danger :	2.2

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) :	2.2
Numéro EmS :	F-D / S-U
Réglementations particulières :	LQ 1 l · E 0
Étiquette de danger :	2.2

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) :	2.2
Réglementations particulières :	E 0
Étiquette de danger :	2.2

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non
Transport maritime (IMDG) : Non
Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Protéger contre le gel !

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Notice explicative sur la limite d'occupation

Considérer des restrictions d'emploi possibles conformément à règlement de directive de protection de la maternité ou à loi sur la protection du travail des mineurs.

Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

Poids (Article 5.2.5. I) : < 1 %
Poids (Article 5.2.4. II) : 2 - 3 %
Poids (Article 5.2.4. III) : < 1 %

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV)

Aucun liquide inflammable selon BetrSichV.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

03. Composants dangereux · 03. Autres composants · 08. Valeurs limites au poste de travail · 14. Classe(s) de danger pour le transport - Transport par voie terrestre (ADR/RID) · 15. Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

16.2 Abréviations et acronymes

BCF - Bioconzentration Factor
CMR - Carcinogenic-Mutagenic-toxic for Reproduction
DNEL - Derived No Effect Level
EWC - European Waste Catalogue
NOEC - No Observed Effect Concentration
NOEL - No Observed Effect Level
OEL - Occupational Exposure Limit
PBT - Persitent, Bioaccumulative, Toxic
PNEC - Predicted No Effect Concentration
STOT - Specific Target Organ Toxicity
SVHC - Substance of Very High Concern
vPvB - very Persitent, very Bioaccumulative

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Règlement pour la prévention des accidents, des règles de sécurité et les recommandations fournis par les associations professionnelles.
Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

16.4 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H301+H311+H331	Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.5 Indications de stage professionnel

Aucune

16.6 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.